



Vente automobile de PAP

Par aufca

Bonjour. Le 6 Mai vente automobile Laguna. Le 15 Mai l'acheteur me dit que voiture en panne suite à panne butée hydrolyque indétectable au CT. Me demande moitié prix des réparations. En a-t-il le droit? jusqu'à quand peut-il me demander des aides de réparations? Merci

Par janus2

Bonjour,

Bien entendu, il a le droit de demander...

De votre côté, vous avez le droit d'ignorer sa demande...

Si votre acheteur veut faire valoir la garantie des vices cachés, il devra démontrer, par expertise, que la panne existait déjà au moment de la vente et qu'il ne pouvait pas s'en convaincre lui-même...